FIL HARMONIE

Le dispositif **Fil Harmonie,** ligne téléphonique dédiée aux professionnels des lycées de l'Académie de Paris a été inauguré en juin 2011. Cette action, financée en phase expérimentale par la Fondation Deniker, a bénéficié en 2011 d'un financement complémentaire par l'ARS d'IDF qui a doublé les moyens dévolus à cette action et la soutient depuis.
Élaborée en lien avec le Rectorat de Paris, elle bénéficie d'un soutien fort du Recteur de Paris.
Le dispositif facilite le repérage et l'analyse des difficultés émergentes en milieu scolaire et propose des solutions précoces et adaptées.
Il s'agit d'une écoute téléphonique spécifiquement dédiée aux professionnels des lycées de l'Académie de Paris confrontés à certaines situations complexes de leurs élèves.

Les objectifs du dispositif Fil Harmonie sont :

- d'aider les professionnels à analyser, comprendre et orienter si nécessaire, les situations problématiques rencontrées par leurs élèves : les troubles du comportement, les troubles psychopathologiques, l'absentéisme ou le décrochage scolaire, les violences agies ou subies, les situations de souffrance familiale ...

- d'aider à la résolution du problème rencontré en mobilisant tant les ressources internes à l'établissement que celles du réseau de soins psychologiques et/ou psychiatriques pertinent, et de faciliter l'accès aux soins si besoin.

- de faciliter les échanges des différents professionnels de l'Éducation Nationale entre eux et d'activer une dynamique de réseau pertinente avec les professionnels du champ sanitaire et médico-social environnant, en respectant les prérogatives de chacun.

Ce dispositif innovant de soutien aux professionnels de l'Académie de Paris est conçu au bénéfice des collégiens de classe de 3ème, de l'ensemble des lycéens du second cycle de l'enseignement général, technique et professionnel, ainsi que des lycéens post-bac (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et BTS).

Le dispositif Fil Harmonie assure aux professionnels appelants, comme aux jeunes, l'anonymisation des données.

Description du dispositif :

Une psychologue clinicienne répond aux professionnels des lycées parisiens. En respectant la confidentialité des données, la psychologue référente, Catherine Brébant :

- Aide à l'analyse et à l'orientation des situations complexes des lycéens.
- Aide à la résolution du ou des problèmes en utilisant les ressources internes à l'établissement scolaire et/ou du réseau de soins psychiatrique pertinent.

Enfin, cette action va permettre de constituer un annuaire des différentes structures psychiatriques ou psychologiques, publiques ou associatives, dédiées aux grands adolescents et jeunes adultes scolarisés à Paris à destination des professionnels de l'Éducation Nationale de l'Académie de Paris.